



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1984-1985

6 FEVRIER 1985

PROPOSITION D'ENQUETE

SUR LA SITUATION DES MINEURS TOMBANT DANS
LE CHAMP D'APPLICATION DE LA LOI DU 8 AVRIL 1965,
RELATIVE A LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, ET AUX
AMELIORATIONS QUI POURRAIENT Y ETRE APPORTEES (1)

—

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. LAGASSE

—

(1) Voir Doc. Conseil 17 (1981-1982) - N° 1.

Introduire un article 2 nouveau :

Article 2 (nouveau)

La commission est composée de 15 membres désignés par le Conseil conformément à la représentation proportionnelle des groupes politiques reconnus.

L'article 2 devient l'article 3.

A. LAGASSE.